

CULTURE

Osons la culture, acte II

En 2018, le Conseil départemental avait déjà réuni les acteurs culturels gardois dans le cadre d'une démarche de concertation qui avait abouti à l'écriture et au vote du Schéma départemental de la culture 2020/2023 fixant le cadre renouvelé d'intervention de la collectivité départementale dans le domaine de la culture.

Publié le 21/03/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



Les enjeux des 2^{èmes} rencontres “Osons la culture”

Ce séminaire des 13 et 14 mars 2024 visait à adapter et à améliorer les dispositifs pour qu'ils répondent au mieux aux besoins :

- en permettant une bonne articulation entre les différents schémas (enseignements artistiques / culture) et entre les collectivités
- en impliquant les collectivités locales qui partagent la responsabilité de la culture.

Ces rencontres ont aussi un objectif de réflexion commune sur des problématiques sociétales. En concertation avec les acteurs culturels, il a été décidé d'aborder 4 sujets prioritaires : la transition écologique, l'égalité femmes / hommes, la diversité (social, handicap...), la jeunesse et son accès à la culture à l'ère numérique.

L'objectif du séminaire était donc de construire collectivement une politique culturelle forte, en prise avec les problématiques et les enjeux contemporains. Plusieurs témoins/experts ont ainsi fait part de leur propre expérience avant un travail en ateliers pour dégager des pistes d'actions qui vont maintenant être formalisée. Le nouveau Schéma départemental de la culture devrait être entériné à la fin de l'année 2024.

La politique culturelle départementale, avec son schéma 2020/2023, a permis des avancées et une collaboration poussée entre tous les acteurs de la culture :

- Un budget augmenté de 25 % en 5 ans
- Des partenariats formalisés et une coopération renforcée avec les autres institutions
- Un soutien affirmé à l'éducation artistique et culturelle et aux projets encourageant la participation des habitants
- Des aides à l'émergence artistique dans tous les domaines
- Un soutien pour favoriser une offre de qualité en toute saison sur tous les territoires

Retransmission en version intégrale des vidéos des Assises “Osons la Culture”



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76